



RMT Biodiversité et agriculture

INTERVENTION DE LA DGER

Christophe PINARD (01-49-55-50-90)

MAAF/DGER/SDRICI/BDAPI – le 24/06/2014



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



1. Généralités sur les RMT



LES OBJECTIFS DES RMT

**LOI D'ORIENTATION AGRICOLE du 5 janvier
2006, art 91, décret du 15 septembre
2006 :**

dispositifs partenariaux pour

- **remédier au cloisonnement entre
acteurs de la recherche, l'enseignement
et le développement**
- **favoriser l'innovation**



LE PARTENARIAT DU RMT

au moins :

- **3 IT ou CA**
- **1 Établissement d'enseignement technique agricole**
- **1 Etablissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche publique**
- **Possibilité de participation d'autres organismes de développement**



LES ENJEUX

- Rendre le dispositif de développement plus prospectif et réactif
- Conjuguer logique de filière et de territoire
- Développer les synergies R/D/F pour favoriser l'innovation
- Améliorer la visibilité des compétences des équipes
- Favoriser la diffusion des informations



PRODUCTIONS ATTENDUES

- Synthèses à des fins opérationnelles
- Projets de recherche finalisée et de développement
- Outils pédagogiques et méthodes
- Questions pour la recherche publique (réponses aux AAP Innovation et Partenariat)
- Valorisation des travaux/ com/ colloques/sites Internet



Cadre financier des RMT 2014-2018

- Animation : 60 000 €/an
- Sur cette subvention, 10 000 €/an pour la valorisation, la diffusion et le transfert
- Financement d'abord sur 3 ans (= 180 000 € maximum), 80% versés dès signature de la convention avec chef de file



2. Liens à ENSEIGNEMENT AGRICOLE



5 MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue
- Participer à l'animation et au développement des territoires
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes
- Contribuer aux actions de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée
- Participer aux actions de coopération internationale



Qu'entend-on par « enseignement agricole » ?

1. L'enseignement supérieur
2. L'enseignement technique



Pourquoi mieux associer l'EA aux RMT ?

- * Rôles des exploitations
- * Importance de la pédagogie
- * Atouts logistiques



Comment mieux associer l'EA aux RMT ?

- * Présentation de l'outil « liens entre l'EA et les projets du CASDAR »
- * Quelques exemples de dispositifs et réseaux existants